

BEPC
SESSION 2018
ZONE : I

Coefficient : 1
Durée : 2 h

**EDUCATION AUX DROITS
 DE L'HOMME ET A LA CITOYENNETE**

Cette épreuve comporte deux pages (02) pages numérotées 1/2 et 2/2.

EXERCICE 1 : (03 points)

Voici 2 colonnes : La colonne A représente les acteurs de protection de l'environnement et la colonne B représente des rôles et des comportements relatifs à la protection de l'environnement
 Reproduis le tableau ci-dessous et relie chaque acteur de la colonne A à l'action qu'il mène dans la colonne B.

Colonne A : Acteurs	
1) Le Gouvernement	•
2) Le citoyen	•
3) Les partis politiques	•
4) Les Agents de la SODEFOR	•
5) Les Agents des Eaux et Forêts	•

Colonne B : Rôles et comportements	
a-	Respecter les textes
b-	Former les militants
c-	Elaborer des textes
d-	Surveiller les parcs et réserves forestières
e-	Reboiser

EXERCICE 2 : (09 points)

L'égalité des sexes

L'égalité des sexes qui donne les mêmes chances et les mêmes droits aux filles et aux garçons et l'autonomisation des femmes qui vise l'indépendance socio-économique de celles-ci sont des conditions nécessaires au développement durable. C'est à dire qu'ils concourent au bien-être individuel et collectif pour les générations présentes et futures. Ces choix sont clairement exprimés dans l'agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable.... Les cheffes et Chefs d'Etat et de gouvernement se sont engagés à prendre des mesures concrètes et tangibles en vue de mettre un terme aux principaux obstacles liés à la réalisation de l'égalité des sexes dans leurs pays respectifs.

Pour y parvenir, nous ne pouvons laisser personne derrière et nous devons commencer par celles et ceux qui sont les moins bien considérés. C'est le cas des femmes et des filles victimes de violence. Toutefois, des garçons et des femmes sont également concernés dans certaines régions du monde.

Texte adapté extrait du message de la Secrétaire générale adjointe des Nations Unies, Helen Clark et de la Directrice exécutive d'ONU-femmes, Mme Phymzile Mlambo-Ngeuka, à l'occasion de la journée internationale de la femme, le 08 mars 2016.

QUESTIONS :

- 1) Dans le texte l'auteur considère la femme comme une "personne vulnérable".
 Cite deux (2) autres catégories de personnes vulnérables".
- 2) L'auteur affirme que les filles et les femmes sont victimes de violences.
 - a- Cite deux (2) formes de violences.
 - b-Indique deux (2) instruments juridiques de protection des personnes vulnérables.

- 3) Selon l'auteur, l'autonomisation des femmes est l'une des conditions du développement durable. Explique son importance au niveau :
- a- Individuel ;
 - b- Familial.
- 4) En t'appuyant sur tes connaissances, propose deux (2) actions menées pour que l'autonomisation de la femme et l'égalité des sexes soient effectives au niveau de :
- a- La communauté ;
 - b- L'Etat.

EXERCICE 3 : (08 points)

Après avoir fait l'appel en classe, le chef de classe te taquine à la récréation en te traitant de « petit esclave » à cause de ton nom de famille. Surpris par ces paroles que tu trouves désobligeantes, tu es sur le point de te battre avec lui quand le professeur d'EDHC intervient.

- 1) Identifie le problème posé.
- 2) Cite quatre (4) conséquences liées à ta réaction.
- 3) Indique la conduite à tenir en pareille circonstance et justifie-la. (6 lignes)